

CONSEIL MUNICIPAL du 23 juillet 2019

Présents : DELAUNAY Laurence, BEAUMONT Robert, TERRIEN Jean-Paul, GUILBERT Raymonde, DELARUE Anne-Sophie, GRANDHOMME Isabelle, CESBRON Didier, DELAUNAY Michael, REYNOLD de SERESIN Benoit, et MOINE Marie-Françoise.

Absents : KAHLOUL Rouchdy, BRUNETEAU Frédéric MOREAU Malika et RAY Thierry
Secrétaire de séance : GRANDHOMME Isabelle

RAPPORT D'ACTIVITES 2018 DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION « SAUMUR VAL DE LOIRE »

Le conseil municipal prend acte du rapport d'activités 2018 de la communauté d'agglomération « Saumur val de Loire ».

INDEMNITE DE GARDIENNAGE DE L'EGLISE

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de verser une indemnité de 120.97 €, au prêtre pour le gardiennage de l'église de Cizay-la-Madeleine, pour l'année 2019.

COMMISSION APPEL D'OFFRES

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne les délégués au sein de la commission d'appel d'offres communale.

Présidente : DELAUNAY Laurence

Délégués titulaires : TERRIEN Jean-Paul
BEAUMONT Robert
DELAUNAY Michael

Délégués suppléants : REYNOLD de SERESIN Benoit
GRANDHOMME Isabelle
MOINE Marie-Françoise

SUBVENTION

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote une subvention exceptionnelle à l'Association des Amis du Prieuré du Breuil Bellay, d'un montant de 300 euros.

ADRESSAGE POUR DEPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

Madame le Maire fait part au Conseil Municipal de la réunion organisée par le syndicat Anjou Numérique concernant l'adressage. Elle explique que chaque bâti doit être identifié par un numéro et un nom de rue, un lieu-dit ne peut suffire à localiser un bâti.

Elle propose au conseil de nommer les voies desservant les lieux-dits de la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de nommer une voie pour chaque lieu-dit comme suit :

Lieux-dits	Voie communale après modification
Marqueteau	Rue de Marqueteau
La Renaudière	Chemin de la Renaudière
Le Breuil-Bellay	Allée du Breuil-Bellay
La Garenne	Chemin de la Garenne
Chozé	Allée de Chozé
Le Puits Rateau	Route du Puits Rateau
Le Petit Cabaret	Route du Petit Cabaret
La Mouche	Chemin de la Mouche

TRAVAUX DE VOIRIE

Les travaux de voirie seront revus avec la commission voirie.

TRAVAUX REPARATION TRACTEUR CLASS

Le conseil municipal accepte le devis de la SAVAS de Distré concernant la réparation du tracteur CLAAS, pour un montant de 2 596.27 € HT, soit 3 115.52 € TTC.